

**LE CENDRE**DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 16 mai 2019

Date et heure de la séance : 22 mai 2019 à 18h.30

Nombre de conseillers municipaux : 27

Nombre de présents : 17

Absents avec procuration : 5

Absents : 5

**Présents** : Mmes Josiane BEUREL - Jacqueline BOLIS - MM. Philippe CRESPIN - Pascal DÉCOTTE - Jacques DUBOISSET - Mme Sylvie FABRON - M. Jean-Pierre FASSIER - Mmes Marie-Christine MACARIO - Christel MARCHENAY - M. Jean-Marc MIGUET - Mme Valérie MONTEIRO - MM. Sébastien MORIN - Philippe PACHECO - Mme Sylvie PARIS - MM. Bruno PONTRUCHER - Hervé PRONONCE - Mme Karine SOUCHAL.**Absents avec procuration** : M. Nicolas BERNARD procuration à M. Jean-Pierre FASSIER - Mme Martine LEGRAND procuration à M. Pascal DÉCOTTE - Mme Adrienne LIBIOUL procuration à Mme Jacqueline BOLIS - M. Jean-Paul PRESLE procuration à M. Hervé PRONONCE - Mme Agnès ROCHE procuration à Mme Karine SOUCHAL.**Absents** : M. Matthias DINIZ - Mme Ludivine MEISSONNIER - M. Jean-Louis MOLAT - Mme Nadège PARANT - M. Jean-François RAZAVET.**Secrétaire de séance** : Mme Karine SOUCHAL.**Président de séance** : M. Hervé PRONONCE.**N° 19/05/22/005****OBJET : Don d'ouvrages par Clermont Auvergne Métropole : acceptation du Conseil Municipal.**

Madame BOLIS indique à l'Assemblée que Clermont Auvergne Métropole souhaite faire don à la commune de divers ouvrages (livres, documents sonores...).

Cette initiative permettra à la commune d'enrichir le fonds documentaire de certains services tels que l'Ecole Municipale de Musique ou la bibliothèque périscolaire. Certains livres seront également destinés à alimenter les Boîtes à Lire mises à la disposition du public.

La liste récapitulative des ouvrages sera annexée à la présente délibération.

Le Conseil Municipal est invité à :

- accepter ce don d'ouvrages,
- autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.**

**ADOPTE L'UNANIMITE**

**POUR EXTRAIT CONFORME.**

Le Maire,



**Hervé PRONONCE.**

**ACTE EXECUTOIRE**

Publié le 28 mai 2019

Reçu en Préfecture le 28 mai 2019

Le Directeur Général des Services,

**Jérémy FONTFREYDE.**